



Fiche formation

L'aide sociale départementale en établissement et à domicile



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 ou 2 jours au choix

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : 1^{er} avril 2026

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Assistant(e) administratif
- MJPM
- Encadrement intermédiaire

PRÉREQUIS

Se munir de son règlement
départemental

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents

Autre date sur demande



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1.

- Présentation du cadre légal puis réglementaire
 - Les différents types de dépôt (personnes âgées, personnes handicapées, établissement, domicile).
 - Eligibilité et conditions de ressources.
- Le contentieux de l'aide sociale :
 - Les différents recours (recouvrement, refus d'aide sociale, assignation des obligés alimentaires)
 - Les prescriptions

Les points de vigilance :

- Le calcul des reversements
- Cas particuliers : personne âgée et handicapée, personne handicapée en établissement pour personne âgée, personne sans domicile fixe
- Le cas des distorsions des règlements départementaux

Module 2.

- Etude de certains règlements départementaux
- Etude de cas présentés par les participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer la connaissance du dispositif de l'aide sociale départementale en établissement et à domicile.
- Examiner les cas complexes.
- Identifier les points de vigilance.
- Optimiser l'accompagnement des majeurs protégés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Echanges
- Exercices pratiques
- Etude de cas
- Livrable distribué en fin de formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.